

Réconcilions performance financière et performance écologique !

Les Français sont de plus en plus nombreux à se sentir concernés par l'investissement socialement responsable, mais ces offres de placements sont encore peu mises en avant par les acteurs du marché. Pourtant, contrairement aux idées reçues, les fonds ISR peuvent être tout aussi performants que les fonds traditionnels.

61 % des Français allouent une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs placements. C'est ce que révèle en septembre 2018 un sondage Ifop pour l'agence de notation Vigeo Eiris et le Forum pour l'Investissement Responsable. Au classement des sujets prioritaires apparaissent dans l'ordre, la pollution (de l'air, des eaux, etc.), le type d'emploi proposé, le respect des Droits de l'Homme, le bien-être au travail et le changement climatique.

Toutefois, seulement 8% d'eux déclarent connaître l'Investissement Socialement Responsable - dit ISR -, alors qu'ils sont 13 % à être avertis de l'épargne solidaire (13%) et du financement participatif (22%). Une méconnaissance qui se traduit dans les investissements réalisés : toujours selon l'enquête, seuls 5% des Français auraient déjà investis dans un fonds ISR, alors qu'ils seraient 27% à être prêts à le faire si leur banquier leur proposait. Le principal frein : le manque de lisibilité des offres. Même lorsqu'elles existent, celles-ci sont noyées dans une liste de plusieurs dizaines de fonds que seul l'investisseur expérimenté est capable de décrypter. D'autre part, si de plus en plus d'épargnants ont recours à la gestion sous mandat ces dernières années, peu de sociétés de gestion proposent des mandats intégrant des fonds ISR. Et pourtant, les performances des fonds restent plutôt intéressantes.

Des performances comparables, voire meilleures à celles des fonds traditionnels

Avec l'apparition des premiers fonds ISR dans les années 70, l'historique est désormais suffisamment long pour pouvoir mesurer de manière fiable leur performance et pour avoir la possibilité de la comparer à celle des fonds traditionnels. Rappelons que les investissements ISR totalisaient fin 2017 plus de 1 000 milliards d'euros d'encours en France et plus de 30 000 milliards aux États-Unis.

Des chercheurs ont ainsi compilé plus de 80 études économiques sur le sujet permettant ainsi d'avoir une vision globale sur l'ensemble des classes d'actifs (actions et obligations) et sur l'ensemble des zones géographiques. Les auteurs de cette meta-analyse concluent ainsi : « il n'existe pas de pénalité de performance pour les investissements effectués sur la base de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) ». Autrement dit : l'utilisation de critères d'investissements responsables est neutre sur la performance. Dans certains cas, ces critères ont même un impact positif sur la performance.

Il est aussi possible de mesurer la performance des investissements éco-responsables en se basant sur celle des indices boursiers ISR qui se sont développés depuis plusieurs années. Ils fonctionnent comme les indices traditionnels à ceci près qu'ils filtrent certaines entreprises en fonction de critères environnementaux et sociaux. En comparant les indices ISR aux indices traditionnels, on se rend compte qu'il n'existe pas de pénalité à l'investissement écologique et responsable. À titre d'exemple, l'évolution du cours de l'indice Euro Stoxx 50 et son équivalent ISR, l'Euro Stoxx ESG Leaders 50

indique que ce dernier est plus performant bien que très fortement corrélé à l'indice standard. Cette observation est identique à celle qui pourrait être faite pour les indices actions des principales zones géographiques.

Conseils clés pour un portefeuille ISR performant

Mais, même si les fonds ISR sont tout aussi performants que les fonds traditionnels, certains fonds peuvent manquer de diversification, notamment s'ils adoptent une méthode d'exclusion des secteurs d'activités jugés néfastes ou une méthode thématique (par exemple, investir uniquement dans les énergies renouvelables). Lors de la construction de votre portefeuille, il faudra alors bien veiller à maintenir un bon niveau de diversification, en choisissant tout d'abord plusieurs fonds « best in class » pour couvrir l'ensemble des zones géographiques (actions européennes, actions américaines et actions des pays émergents). Il est également important d'éviter les fonds dont la couverture géographique est trop restreinte, par exemple choisir uniquement les fonds d'actions françaises, mais aussi de limiter les fonds thématiques à une partie du portefeuille uniquement.

Pour ne pas avoir exclusivement une exposition au marché actions, il existe aussi des fonds ISR obligataires ou Green bonds. Pour réaliser un tel placement, certaines assurances-vie et certains comptes-titres proposent une gamme d'investissement ISR suffisamment large pour satisfaire ces prérequis.

Enfin, et comme pour les fonds classiques, il convient de faire attention aux frais de gestion ainsi qu'aux potentiels frais d'entrée ou frais de surperformances. Ces frais viennent réduire d'autant la performance délivrée par le fonds. En ce sens, la gestion indicielle (les ETF, aussi appelés trackers) est plus efficiente que la gestion traditionnelle. Depuis quelques années les ETF ISR se sont démocratisés et il est désormais possible de concevoir une allocation globalement diversifiée constituée uniquement d'ETF dont les frais ne dépasseront pas 0,4% annuellement (contre 1% à 2% pour les fonds traditionnels). Ainsi, tous les outils existent pour concilier performance financière et performance écologique et sociale des placements !